



FILMS DÉCORATIFS

INT 220 LIGNE

POSE INTÉRIEURE



FINES LIGNES SERRÉES DE 4MM

DESCRIPTION

Les films décoratifs permettent de personnaliser une fenêtre, une cloison ou un meuble en verre tout en préservant l'intimité. L'INT 220 est un film décoratif destiné à la pose intérieure avec une laize de 1,52 m. Ce film vous propose un motif de lignes blanches de 4 mm séparées de 2 mm.



Durabilité : de 12 à 15 ans pour une application verticale en Europe Centrale.



Utilisation : pour tous types de vitrages.



Entretien : après 30 jours avec une solution de nettoyage usuelle (non abrasive, sans ammoniac...). Les produits de nettoyage qui pourraient rayer sont à proscrire.



Stockage : 2 ans à partir de la livraison. Ce film doit être conservé à l'abri de l'humidité excessive et à l'écart des rayons solaires, à une température inférieure à 38°C.

Afin de satisfaire un niveau d'exigence élevé, nous vous recommandons de ne pas mélanger des films de productions différentes

INFORMATIONS

SUPPORT :PET
ADHÉSIF :Acrylique polymère 13 gr/m²
PROTECTEUR :PET siliconé 23 microns
EPAISSEUR :23 microns
COULEUR :Blanc
FACE D'APPLICATION :Intérieure
T° D'APPLICATION :min, + 5°C
NORMES :EUROCLASSES
CLASSEMENT AU FEU : B-s1,d0
GARANTIE :10ans intérieure*

* Pour les vitrages non-exposés au soleil

DIMENSIONS

Au rouleau :



1,52 x

5 m
10 m
30 m

Notice
d'application



Vidéo
de la pose



Méthode d'application

La surface à coller doit être exempte de poussière, de graisse ou de tout autre contaminant. Certains matériaux comme le polycarbonate peuvent générer des problèmes de bullage. Un test de compatibilité est donc recommandé. Possibilité de poser sur plexiglass et polycarbonate.

Suivi de production et normes

Dans le but d'améliorer sans cesse nos productions, nous pourrions être amenés à modifier sans préavis les teintes et procédés de fabrication. Nous recommandons à nos utilisateurs avant d'appliquer nos films en oeuvre, de s'assurer qu'ils conviennent exactement à l'emploi envisagé et d'être en conformité avec les normes en vigueur.